



Grenoble, le

18 FEV. 2021

ANOUCHE AGOBIAN
MAIRE ADJOINTE DU SECTEUR 3
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET QUESTURE

**Comité de liaison des Unions de
Quartier de Grenoble**
6 rue du 4 septembre
38000 GRENOBLE

Réf. : CAB/EP/OB/RR/FR/2021-015

Madame, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 21 janvier 2021 et vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-dessous un certain nombre d'éléments de réponse aux questions que vous formulez concernant le réaménagement du parvis du Plateau.

S'agissant de la concertation, je vous indique que les réunions relatives au suivi du projet urbain Mistral et à ses différentes composantes sont programmées chaque mois et sont évidemment ouvertes aux Unions de quartiers et au CLUQ. Les lettres mensuelles de la MDH permettent également une information régulière des partenaires.

S'agissant de cet espace public en particulier, son évolution est en réflexion depuis plusieurs années compte tenu notamment de la complexité technique liée à sa mise en eau et de l'effet d'îlot de chaleur de plus en plus présent chaque été. A donc été élaboré avec les partenaires du quartier, et principalement les professionnels du Plateau, un premier plan qui intégrait un espace planté. Un travail plus fin avec les technicien-n-es et les élu-es a ensuite amené la Ville et la Métropole à souhaiter planter et végétaliser plus largement et à intégrer côté Ouest un espace « marché » doté d'une couverture végétale.

C'est ce dernier plan qui a été présenté en décembre 2020 et à partir duquel nous avons engagé une discussion afin de pouvoir lancer les travaux en cette fin d'hiver. Suite aux différentes remarques reçues, le plan a été ajusté pour permettre le lancement de ce projet. Les plantations envisagées ont été étudiées soigneusement pour obtenir une composition harmonieuse et homogène et dans l'idée de favoriser au sein de cet espace une biodiversité optimale

Cette place réaménagée sera demain renforcée dans sa dimension de lieu de rassemblement et de convivialité, hiver comme été. Et ce, en lien avec la vie quotidienne des habitant-es qui fréquentent cet espace pour le marché, pour les activités du Plateau ou du gymnase, pour aller faire des courses, pour attendre les enfants à l'école ou simplement pour discuter à l'ombre des arbres. Les activités classiques, brocantes ou petits concerts pourront évidemment continuer de s'y dérouler. Les habitant-es bénéficieront d'un meilleur confort thermique, notamment l'été. De plus, le marché, que nous souhaitons redynamiser, sera beaucoup plus accueillant et visible. Cette place renforcera ainsi son rôle d'articulation urbaine entre le quartier Mistral et le quartier des Eaux Claires.

.../...

Le dispositif Passerelle Active que vous évoquez n'est pas impacté par le projet d'aménagement, la visibilité du Plateau étant largement conservée.

En me tenant à votre disposition et en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes sincères salutations.

Anouche AGOBIAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.